Comité d'Evaluation de la Recyclabilité des Emballages papier-Carton

PCNC

Flux: 5.02A

Avis technique



Recyclabilité des papiers :

LEIPAFLAT 430 SKIN MEDIUM PEEL (PRINTED), LEIPAFLAT 550 SKIN MEDIUM PEEL (PRINTED)

100	GENERALITES		
No.	Demandeur	LEIPA GEORG LEINFELDER Gmbh	
	Date de la demande		
	Dénomination	LEIPABARRIER	
75	Marché	Alimentaire	
×	Type de produit emballé	Aliments	
ÉLÉMENTS TECHNIQUES GÉNÉRAUX	DESCRIPTION DE L'EMBALLAGE		
ÉNÉ	Forme	Feuille	
ত	Dimension	<u></u>	
JES	Contenance	•	
ğ	Poids	Entre 64 g et 85 g	
N H	ELEMENTS CONSTITUANTS		
H	Corps de l'emballage	Papier/ plastique PE-EVOH-PE	
75	Système de fermeture		
E .	Type d'encre/ vernis	Encre nitrocellulosique	
Ē	Type de colle	¥1	
一品	COMPOSITION DU CORPS DE L'EMBALLAGE 1		
	Papier-carton	Entre 86% et 89%	
AND RES	Plastique	PE: entre 10% et 13%	
		EVOH: 1%	
TARK!	Autres	0 %	
	Élément majoritaire : pa	pier -carton	

PRE-REQUIS

- La feuille est constituée de plus de 50% (en poids) de papier-carton : la feuille relève donc de la filière emballage papier-carton.
- Conformément à l'avis général concernant l'impact des emballages ayant contenu des denrées alimentaires sur le recyclage du papier-carton (AG N°2), la feuille devra être exempte de tout débris alimentaire pour pouvoir être intégrée à la filière « emballage papier-carton ».

Avis Technique N°194C Date de validation : 5/07/2021

¹Le calcul de la part de papier-carton dans le corps de l'emballage est basé sur le poids des cinq matériaux d'emballage de référence (papier-carton, plastique, aluminium, acier, verre).

ÉVALUATION DES IMPACTS

CARACTERISTIQUES EVALUEES LORS DU RECYCLAGE	CORPS DE L'EMBALLAGE		
RENDEMENT DU MATERIAU PAPIER-CARTON	Fort		
MAXIFEES DISCOURSE ET COULOÏDALES	Vernis	Encre	Colle
MATIERES DISSOUTES ET COLLOÏDALES	=	æs	:=:
ÉNERGIE DE PULPAGE	<u> </u>		

^{*} en condition minimale d'utilisation

🕰 Attention 🛮 Ø Pas d'impact 🗔 En cours d'étude

Impact environnemental

CONCLUSION DU CEREC

La feuille se désintègrera facilement lors de l'étape de pulpage. La fraction plastique sera éliminée lors des étapes de classage.

Dans ce contexte, le CEREC émet un avis favorable quant à sa recyclabilité au sein de la catégorie 5.02A par référence à la Norme NF EN 643 regroupant les emballages en papiercarton non complexés relevant du circuit municipal.

Une attestation de recyclabilité peut être délivrée sans réserve pour l'emballage selon l'EN 13430 « exigences relatives aux emballages valorisables par recyclage matière ».

RECOMMANDATIONS DU CEREC

ECO-CONCEPTION: PISTES D'AMELIORATION DE L'EMBALLAGE

Afin d'augmenter le rendement fibreux, le CEREC recommande de limiter la quantité de plastique tout en veillant à ne pas accroître sa fragmentabilité.

ECO-CONCEPTION: RECOMMANDATIONS DANS LE CADRE DE TRANSFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Cet avis ne vaut que pour la feuille non imprimée telle que soumise au CEREC.

Dans l'hypothèse où la feuille ferait l'objet de transformations supplémentaires, le CEREC recommande:

- d'utiliser des encres sans dégorgement afin de limiter les turbidités dans les eaux de procédé;
- d'éviter l'utilisation d'adjuvants contenant des huiles minérales, afin de prévenir la contamination de la boucle du recyclage emballages par ces substances et d'utiliser des encres à faible migration et sans huiles minérales;
- d'éviter l'utilisation d'une couleur vive afin de ne pas colorer les fibres de cellulose lors du recyclage et saturer les eaux de procédé.

CONSIGNES DE TRI

Le CEREC préconise l'ajout du pictogramme «TRIMAN» recommandant de placer l'emballage dans le bac de collecte sélective.

VALIDATION

CITEO

Marie DELAFALIZE





Christian PICARD



Avis Technique N°194C Date de validation : 5/07/2021

^{**} incluant humidité naturelle et liquide résiduel